

En 1648, « quatre figures de lyon marin de pierre de choïn », destinées à la fontaine de la place des Terreaux, « au tour de la croix en piramide estant en ladite place », et payées 700 livres (13);

En 1649, moyennant le prix de 900 livres, « deux grandes figures et effigies représentans Nostre Dame la Vierge Marie, tenant le petit Jésus en ses bras, relevez en bosse et sculpture, en deux pierres de marbre blanc — lesdites figures vouées et destinées — pour estre mises, l'une au devant la loge des changes de ladite ville, et l'autre à l'endroit de la croix du grand pont de pierre traversant depuis la place desdits changes jusques à celle de herberie sur la rivière de Saône (15) » ;

En 1650, la peinture des armes du Roi et de leurs trophées, qui avaient été mis au fronton de l'hôtel de ville et qui avaient été probablement sculptés par Hendricy) (16);

En 1652, « six figures, sçavoir deux figures représentant, l'une l'Astrologie, l'autre la Géométrie, lesquelles auront chacune huict pieds d'haulteur et seront faictes de bonne pierre blanche de Savoye — pour estre posées dans les deux

des actes de Gajan, Consulat, 1640 à 1649, f^o 382. Le mandement du 18 septembre 1646 est aux Actes consulaires, BB 202, f^o 152 verso.

(13) Archives de Lyon, *Priffait* du 21 avril 1648. BB 202, f^o 142 recto.

(15) Archives de Lyon. Prix fait du 9 décembre 1649 : DD. Minutes des actes de Gajan, Consulat, 1640 à 1649, f^o 595. — Ces statues furent faites en vertu de décisions prises par le Consulat en 1643, et les délibérations portent que « les desseings en ont esté faicts par le voyer de ladite ville (Simon Maupin). » Archives de Lyon, BB 197.

(16) Archives de Lyon, CC. Mandement de 220 livres du 13 décembre 1650.